

Route du sel 2018

Avenant aux IC SRT 2018

AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé au local de la SRT et au bateau comité.

Horaires des briefings :

- Samedi 22 septembre : 8h30 au club de la SRT sur le port de la Turballe
- Dimanche 23 septembre : 8h00, le lieu sera indiqué sur le bateau comité

MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

PROGRAMME DES COURSES

Les courses sont prévues selon le programme suivant :

- Samedi 22 septembre : parcours côtier de La Turballe vers Pornic
- Dimanche 23 septembre : parcours côtier de Pornic vers La Turballe

L'heure prévue pour le signal d'avertissement est :

- Samedi : 10 h 00
- Dimanche : 9h00 sauf avenant aux Instructions de Course

Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h.

PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les suivants :

- **PAVILLON C** : bateaux dont le groupe HN est inférieur ou égal à 17.
- **PAVILLON N** : bateaux dont le groupe HN est supérieur à 17 et bateaux Mini 6.50.

CLASSEMENT

1 course doit être validées pour valider la régates.

Toutes les courses compteront pour le classement général. Chaque manche sera affectée du coefficient 1, au cas où plusieurs manches seraient courues.

Il y aura 3 groupes de classement :

- GR1 : HN supérieur à 17
- GR2 : HN inférieur ou égal à 17
- Mini 6.50

PRIX

Les prix seront distribués à 18h dans la salle du Grand Bleu au Port de La Turballe.

Le 10/09/2018

Le Président du comité de course : Thierry Hubert